



Commission scolaire  
**DES PHARES**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate



### **Chapeau, les filles! Félicitations à madame Chantale Cloutier**

**Mont-Joli, le 25 juin 2013** – C'est avec plaisir et bonheur que le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis vous informe que madame Chantale Cloutier, étudiante en production de bovins de boucherie, a reçu le prix « Environnement » d'une valeur de 2 000 \$, lors de la finale nationale du concours **Chapeau, les filles!**, tenue le lundi 10 juin à l'Assemblée nationale, à Québec.

Rappelons que le concours **Chapeau, les filles!** souligne la volonté et le travail des filles inscrites à un programme de formation professionnelle et technique qui mène à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin.

Madame Cloutier avait, au préalable, remporté au niveau régional un prix de 500 \$ lors d'une cérémonie tenue à l'Institut maritime du Québec à Rimouski, le jeudi 2 mai dernier.

Félicitations à madame Chantale Cloutier pour ses efforts et sa participation!



-30-

Source : Anie Couillard  
CFP de Mont-Joli-Mitis  
418 775-7577, poste 1512



## À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

